



REGROUPEMENT DES  
POMPIERS VOLONTAIRES  
DU GRAND GASPÉ

# REGROUPEMENT DES POMPIERS VOLONTAIRES DU GRAND GASPÉ

---

## POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Adopté par l'Assemblée du Conseil d'administration le 17 novembre 2024.

/sig./

---

**Julie Samson**  
Secrétaire

  

---

**Adam Normand**  
Président

## TABLE DES MATIÈRES

<b>ARTICLE 1 - INTRODUCTIONS.....</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 2 - RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS.....</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 3 - RENSEIGNEMENTS PERSONNELS COLLECTÉS.....</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 4 - FINALITÉS DE LA COLLECTE.....</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 5 - CONSENTEMENT.....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 6 - CONSERVATION ET SÉCURITÉ DES RENSEIGNEMENTS.....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 7 - DURÉE DE CONSERVATION.....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 8 - ACCÈS ET RECTIFICATION.....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 9 - COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENT.....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 10 - TRANSFERT DES RENSEIGNEMENTS HORS QUÉBEC.....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 11 - INCIDENT DE CONFIDENTIALITÉ.....</b>	<b>5</b>
<b>ARTICLE 12 - MISE À JOUR DE LA POLITIQUE.....</b>	<b>5</b>
<b>ARTICLE 13 - CONTACT.....</b>	<b>5</b>

## PRIMAUTÉ DES LOIS ET RÈGLEMENTS APPLICABLES

Les lois en vigueur dans la province de Québec ont préséance sur toutes les affaires du Regroupement. Par la suite, le Règlement No. 1 en vigueur chez le Regroupement, dûment adoptés par l'autorité compétente ont deuxième préséance sur toutes les affaires du Regroupement. Toute disposition contenue dans cette politique qui serait contraire ou en conflit avec les dispositions des lois en vigueur au Québec ou en conflit avec les dispositions du Règlement No. 1 est nulle et sans effet, sauf si une dérogation est accordée au Regroupement par une autorité compétente dûment habilitée ou si une ordonnance judiciaire le permet expressément, ou le cas échéant, une résolution spécial de l'Assemblée des membres.

## ARTICLE 1 - INTRODUCTIONS

Notre organisation s'engage à protéger la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels que nous recueillons, utilisons et conservons. Cette politique vise à informer nos membres et toute personne concernée de nos pratiques en matière de gestion des renseignements personnels, conformément à la Loi 25 du Québec sur la protection des renseignements personnels.

## ARTICLE 2 - RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

À défaut que la Conseil d'administration nomme un de ses membres individuels au titre de Responsable de la protection des renseignements personnels au sein de l'organisation, le Président sera désigné le titre ainsi. Pour toute question ou préoccupation concernant cette politique ou la gestion de vos renseignements personnels, veuillez le contacter.

## ARTICLE 3 - RENSEIGNEMENTS PERSONNELS COLLECTÉS

Notre organisation recueille et conserve des renseignements personnels de ses membres, y compris :

- le nom ;
- le numéro d'employé ;
- l'adresse e-mail ;
- le numéro de téléphone ;
- la date d'embauche ;
- les titres et rôles ;
- l'association aux casernes et équipes spécialisés ;
- l'adresse postale ; et
- toute autre information fournie par les membres depuis la création de l'organisation, y compris, mais sans s'y limiter :
  - Résultats de sondages ;
  - Communications ;
  - E-mails ; et
  - Journaux d'appels ou notes d'appels.

## ARTICLE 4 - FINALITÉS DE LA COLLECTE

Nous recueillons ces renseignements personnels dans le but de :

- Gérer l'adhésion des membres ;
- Communiquer avec les membres ;
- Fournir des services aux membres ;
- Améliorer nos programmes et services ; et
- Réaliser des analyses statistiques.

## ARTICLE 5 - CONSENTEMENT

Nous obtenons le consentement des personnes concernées avant de recueillir, d'utiliser ou de communiquer leurs renseignements personnels, sauf lorsque la loi l'autorise ou l'exige. Le consentement peut être retiré à tout moment, sous réserve de restrictions légales ou contractuelles.

## ARTICLE 6 - CONSERVATION ET SÉCURITÉ DES RENSEIGNEMENTS

Les renseignements personnels sont principalement conservés par voie électronique, notamment via :

- Google Workspace ;
- Google Drive ;
- Gmail ; et
- Hubspot.

Nous mettons en place des mesures de sécurité appropriées pour protéger les renseignements personnels contre la perte, le vol, l'accès non autorisé, la divulgation, la copie, l'utilisation ou la modification. Ces mesures comprennent des contrôles d'accès, des pare-feu virtuels, et le chiffrement des données.

## ARTICLE 7 - DURÉE DE CONSERVATION

Nous conservons les renseignements personnels aussi longtemps que nécessaire pour atteindre les finalités pour lesquelles ils ont été recueillis, ou conformément aux exigences légales applicables.

## ARTICLE 8 - ACCÈS ET RECTIFICATION

Les personnes concernées ont le droit d'accéder à leurs renseignements personnels et de demander leur rectification si elles sont inexactes, incomplètes ou équivoques. Pour exercer ces droits, veuillez contacter notre responsable de la protection des renseignements personnels.

## ARTICLE 9 - COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS

Nous ne communiquons pas les renseignements personnels à des tiers sans le consentement de la personne concernée, sauf si la loi l'exige ou l'autorise.

## ARTICLE 10 - TRANSFERT DES RENSEIGNEMENTS HORS QUÉBEC

Dans le cas où des renseignements personnels seraient transférés hors du Québec, nous nous assurons que ces renseignements bénéficient d'une protection équivalente à celle prévue par la loi québécoise,

conformément à une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée.

## ARTICLE 11 - INCIDENT DE CONFIDENTIALITÉ

En cas d'incident de confidentialité présentant un risque de préjudice sérieux, nous en informerons rapidement la Commission d'accès à l'information du Québec ainsi que les personnes concernées, conformément aux exigences légales.

## ARTICLE 12 - MISE À JOUR DE LA POLITIQUE

Cette politique peut être mise à jour périodiquement pour refléter les changements dans nos pratiques ou les exigences légales. Nous vous informerons de tout changement important.

## ARTICLE 13 - CONTACT

Pour toute question, préoccupation ou demande concernant cette politique ou la gestion de vos renseignements personnels, veuillez contacter :

- Responsable de la protection des renseignements personnels
- [regroupement-securite@incendiegaspe.com](mailto:regroupement-securite@incendiegaspe.com)
- Adam Normand
- 514-222-3064

---

Date de la dernière mise à jour : 16 novembre 2024